

Sous la direction du
Pr. Dominique **BELPOMME**

LE LIVRE NOIR



DES ONDES

**LES DANGERS DES TECHNOLOGIES
SANS FIL ET COMMENT S'EN PROTÉGER**

Un guide pour tous



Editions
marco pietteur

Les oubliés de la République

Parce qu'elle est au plan scientifique un modèle d'étude étonnamment porteur et qu'elle concerne de très nombreux malades, l'électrohypersensibilité est au cœur de cet ouvrage. Personne aujourd'hui ne peut nier la souffrance endurée par ceux qui se disent en être atteints. C'est leur vie quotidienne, leur appel au secours, leur combat qui sont ici décrits.

Cette souffrance, c'est ce qui transparait à la lumière des nombreux témoignages qui nous ont été adressés au fil du temps, nous qui avons eu l'opportunité d'examiner et de soigner depuis ces dix dernières années plus de trois milliers de malades atteints de cette nouvelle pathologie; des témoignages que nous avons tenus à reproduire en petit nombre pour incarner la réalité des faits, afin de rendre compte de la détresse de ces malades et mesurer l'ampleur du fléau.

Mais ces témoignages n'impliquent pas seulement l'électrohypersensibilité. Bien que plus difficiles à caractériser, en raison d'une causalité multifactorielle, certains d'entre eux concernent aussi la survenue de cancers, les risques de maladie d'Alzheimer et la possibilité d'autres pathologies.

Dans ce qui va suivre, la plupart des personnes concernées ont préféré garder l'anonymat, alors que quelques-unes, n'ont pas hésité à se manifester publiquement.

Le devoir de tout médecin est d'abord et avant tout d'être à l'écoute des malades et de les examiner pour porter un diagnostic, établir un pronostic, proposer un traitement et informer la société. Afin qu'une véritable politique de santé publique soit mise en œuvre. C'est ce qu'enseignait Hippocrate. C'est ce qu'il fit en son temps.

On peut à la fois ne pas croire que l'électrohypersensibilité existe et penser que l'utilisation sans restriction d'un téléphone portable, d'un DECT ou d'un ordinateur connecté en WiFi est sans danger; si vous ne croyez pas que les champs électromagnétiques issus des technologies de communication sans fil puissent être nocifs, avant de juger, écoutez ce que rapportent les malades et ceux qui les côtoient: famille, amis, responsables associatifs ou encore professionnels de santé. Alors pour le bien de vos enfants et de vous-même, peut-être changerez-vous d'avis.



Toujours les mêmes symptômes cliniques au contact des mêmes sources.

Avril 2011. Monique

Il est souvent affirmé que les symptômes cliniques présentés par les malades se plaignant d'électrohypersensibilité sont subjectifs, non spécifiques et polymorphes. Comme on le verra à la lecture de ces témoignages, ce n'est pas le cas^a.

Monsieur le professeur^b,

Ne trouvant pas d'autre solution pour avoir un rendez-vous plus rapide avec vous, je vous écris ces quelques lignes.

Ayant des maux de tête de plus en plus rapprochés et de plus en plus insupportables, il me paraît très difficile d'attendre encore pour espérer pouvoir être soulagée. Depuis une année, je souffre de douleurs à l'œil droit. En parallèle, je ne supporte plus mon téléphone portable et depuis octobre 2010, les écrans de télévision et d'ordinateurs provoquent chez moi des maux de tête intolérables en particulier au niveau des tempes. Depuis Février 2011, je ressens ces douleurs en profondeur dans la tête. Elles me compliquent sérieusement la vie.

Ces douleurs sont accompagnées d'une grande sécheresse oculaire. En novembre 2010, j'avais fait une IRM de l'œil droit. Rien n'avait alors été décelé. Depuis un mois, je ne supporte plus les téléphones sans fil, les antennes, les lignes électriques dans la rue, tous les appareils électriques non reliés à la terre.

Nous avons fait contrôler l'installation électrique de notre appartement cette semaine et faisons mesurer les champs électromagnétiques. Nous avons pris des mesures de protection élémentaires pour que je puisse dormir.

Mon médecin généraliste ne m'est pas d'un grand secours. Il me demande encore « si je ressens les téléphones portables lorsque j'entre dans une pièce et que je ne sais pas s'il y en a un ! ». Il est très dubitatif sur l'origine de mes souffrances et cela aussi est insupportable !

Donc je viens vers vous pour savoir si vous pouvez me recevoir au plus vite ? Car j'ai aussi bien compris que vous aviez un emploi du temps très chargé et qu'il y a selon l'association « Robin des Toits », de très nombreuses personnes électrohypersensibles, je ne suis donc, malheureusement pas la seule à souffrir ! Merci de prendre le temps de me lire.



a) Les parties du texte en italiques, destinées à éclairer le lecteur, sont écrites par les auteurs du livre.

b) La plupart de ces témoignages ont été adressés au Pr D. Belpomme qui a pris en charge les malades dont il est question ici.

**Lettre ouverte au Président de la République,
M. François HOLLANDE**

Juillet 2012. Colas Diallo

De très nombreuses lettres en provenance de malades électrohypersensibles ont aussi été adressées aux pouvoirs publics et en particulier aux responsables politiques; toutes ou presque sont restées sans réponse. Nous reproduisons ici celle de M. Colas Diallo adressée à M. François Hollande, alors président de la République, ainsi qu'à diverses autres personnalités politiques¹².

Objet: Reconnaissance du Syndrome d'Intolérance aux Champs Electromagnétiques (SICEM) ou ElectroHyperSensibilité (EHS)

Monsieur le Président de la République, Mesdames, Messieurs,

Le 14 juillet est la fête de la Nation. C'est à cette date que je vous adresse ce courrier, alors que les troupes se préparent à défiler pour commémorer la victoire du peuple français sur les privilèges et l'exclusion. Le discours de politique générale du chef du gouvernement m'encourage vivement à vous rappeler qu'au nombre des exclus figurent des femmes et des hommes appelés « malades des ondes ». Et de souligner que notre armée, elle, a jugé trop dangereux les effets des champs électromagnétiques de 800 MHz à 3 GHz pour les utiliser. Ces bandes de fréquences pulsées ayant ainsi été mises à disposition de la téléphonie mobile civile.

Nous sommes plusieurs milliers atteints de ce que les militaires nomment le « syndrome des micro-ondes », tous diagnostiqués comme tel à la suite d'examens biologiques et radiologiques. Nous vivons, ou plutôt nous survivons, sans revenus, sans logement fixe, sans vie sociale, dans l'ostracisme, car sans reconnaissance de notre souffrance. Les rapports des scientifiques indépendants sont niés, aussi nombreux et documentés soient-ils. Et pendant ce temps, nous ressentons dans notre chair les maux des technologies sans fil.

Le précédent gouvernement a lancé un programme d'étude, sous la houlette d'un scientifique spécialiste de l'amiante, le Pr Choudat, c'est tout dire. Et celui-ci de nous faire passer pour des hypocondriaques ou des psychopathes. Pourtant, le Parlement européen, l'OMS, et le Conseil de l'Europe recommandent, au minimum, d'appliquer le principe de précaution. Et j'ajouterais que, chaque fois qu'il m'est donné d'expliquer ce que je vis ou d'énoncer les premiers symptômes de l'électrosensibilité (maux de tête, maux d'oreille, difficulté de concentration, troubles du sommeil, fatigue, irritabilité, sensations de brûlures sur la peau, de picotements et d'aiguillons sous cutanés), se reconnaissent dans l'auditoire des personnes électrosensibles. Combien faudra-t-il de personnes électrohypersensibles pour que l'Etat agisse et fasse œuvre de prévention contre les affections imputables aux ondes pulsées ?

Aussi, je vous demande de légiférer afin :

- de prendre en considération la réalité du Syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques et les études scientifiques internationales indépendantes qui ont permis son identification, et de prendre des mesures afin que ce handicap soit reconnu comme tel ;
- de dénoncer le protocole d'enquête dirigé par le Pr Choudat qui sans preuve aucune, nous dirige vers des consultations de psychiatrie ;
- de créer des espaces, dans les villes comme dans les campagnes, dans les administrations publiques, les hôpitaux tout particulièrement, au sein des entreprises, afin que les personnes dites « EHS » puissent VIVRE ;
- de limiter la prolifération des technologies usant des micro-ondes capables de nuire à l'activité électromagnétique naturelle des organismes vivants ;
- de prendre en exemple le mode de précaution et de reconnaissance appliqué au sein même de l'armée depuis des décennies ;

Dans l'attente et non sans peine,

Colas DIALLO,
Artiste plasticien,
membre de l'association Une Terre pour les EHS



La souffrance des plus pauvres, le rôle bienfaiteur des certificats médicaux

Juin 2013. Françoise

La confusion entretenue par certains médias, une information déficiente concernant les véritables dangers liés à l'utilisation abusive des téléphones portables, le manque de véritable politique sanitaire dans ce domaine, l'absence de réceptivité vis-à-vis des messages de mise en garde, liée à l'insuffisance d'éducation de certains de nos concitoyens et à la pauvreté, la vie dans des logements sociaux (HLM) qui sont en réalité la cible privilégiée des opérateurs pour l'installation d'antennes-relais sur le toit et la pose de compteurs communicants dans les couloirs de ces logements, expliquent que de très nombreuses personnes devenues électrohy-persensibles se recrutent parmi les gens les plus défavorisés.

Cher Professeur,

Je vous remercie de tout cœur pour votre soutien.

Grâce à votre aide, je suis vivante, mon cerveau est complètement oxygéné. Je suis toujours en galère financière mais ma mère m'accueille en attendant une formation.

Grâce à votre certificat médical et à votre témoignage dans le film « Les sacrifiés des ondes » mes enfants ont compris. Ils sont plus proches de moi. Je les vois seulement 1 week-end sur 2 et la moitié des vacances chez ma mère. J'espère un jour avoir un toit pour les accueillir.

Je vous envoie un chèque de 23 € pour mon dernier rendez-vous du 02/04/2013.

Sincères salutations.



Errance médicale sans réel diagnostic et prise en charge. L'éviction salvatrice des ondes.

Juin 2015. Vanves. Marie Noëlle

Une affection encore non reconnue par une grande partie du corps médical, qui touche plus souvent les femmes que les hommes, et qui sévit dans toutes les classes d'âge et de condition sociale.

Bonjour,

Voici mon témoignage.

Je suis assistante de direction. J'ai été diagnostiquée électrohypersensible en octobre 2014 après une errance médicale de plus de 6 mois qui a engendré des dépenses médicales considérables pour des examens sans résultat. Depuis, grâce à des amis informés, j'ai pu établir le lien entre mes malaises très impressionnants (3 passages aux urgences) et l'exposition aux champs électromagnétiques. Je souffrais de vertiges avec pertes d'équilibre et chutes, acouphènes, fatigue intense (deux mois et demi d'arrêt maladie). J'ai rencontré un hématologue, qui a certes mis en évidence une baisse de mes globules blancs, des anticorps auto-immuns positifs, mais rien qui puisse expliquer mes malaises. J'ai également consulté un professeur de médecine à la Salpêtrière, même absence de diagnostic. Les deux IRM que j'ai passées ont d'ailleurs à l'occasion, provoqué des malaises plus importants (retour aux urgences le lendemain). Etrange, rien d'anormal n'apparaît à l'IRM, mais l'examen lui-même me rend malade...

J'ai également rencontré un cardiologue, un ORL, un endocrinologue, en vain. Après un mois de vacances, éloignée des antennes-relais, de la WiFi et du DECT, mon état s'est énormément amélioré. Les médecins en déduisent alors que l'origine de mes troubles était un virus que j'aurais contracté et qui aurait provoqué des désordres sanguins. Le virus disparu, les choses rentreraient dans l'ordre. Tout ceci m'avait paru cohérent et très rassurant.

Seulement voilà, trois semaines après la reprise de mon activité professionnelle, mes troubles réapparaissent. J'aime mon travail et mes conditions de travail sont

optimales. Je réalise alors qu'une borne WiFi est très proche de ma tête ainsi qu'une borne 3G (à deux mètres de mon dos). Inévitablement je fais la relation.

Ma collègue de bureau est également électrohypersensible, son encéphalogramme^a met en évidence des anomalies à gauche, le mien à droite. Nous étions face à face. Elle a depuis été licenciée pour inaptitude !

Je rencontre alors le professeur Belpomme. Ce dernier a objectivé mes symptômes par un encéphalogramme et un échodoppler transcranien, des examens sanguins et urinaires. Le diagnostic est alors tombé : souffrance cérébrale associée à un déficit de vascularisation cérébrale. Il m'a évidemment conseillé l'éviction des ondes. Grâce au médecin du travail qui connaissait le problème, l'employeur a procédé aux déplacements des deux bornes incriminées. J'ai par ailleurs appliqué chez moi une peinture de graphite sur les murs pour limiter l'exposition. Je dors sous un baldaquin-cage de Faraday. Neuf mois plus tard, mon chiffre de globules blancs est remonté. Les anticorps auto-immuns ont désormais disparus. Mon encéphalogramme est normal. Je dois cette « guérison à l'éviction des ondes ». Certes, dès que je m'approche d'une zone « chargée, je ressens des fourmillements et un malaise naissant, mais grâce à la connaissance du problème, je m'éloigne et échappe ainsi à la dégradation physique que j'ai vécue l'année dernière.

Je reste très fragile, les basses fréquences me dérangent également désormais. Prendre le train devient très difficile (je titube en sortant du train) ; le métro également (autant de portables que de voyageurs). Je ne peux plus cuisiner avec ma plaque vitrocéramique ; j'utilise un réchaud à gaz. Bref tous les endroits où il y a des sources électromagnétiques m'épuisent. Mais à partir du moment où je m'en éloigne, tout va mieux. Pour consolider cette amélioration je dois absolument éviter toute exposition excessive. Le Linky compromet cet équilibre fragile. J'ai pu me protéger chez moi et sur mon lieu de travail des champs électromagnétiques générés par la téléphonie ; je ne pourrai certainement pas me protéger des ondes générées par un compteur intelligent qui émet en permanence.»



a) Il s'agit de la tomographie par ultrasons cérébrale (TSCU).

L'ignorance médicale face à une pathologie pourtant cliniquement évidente.

Jun 2015. Un médecin généraliste

Selon différentes enquêtes, 30 à 60% des médecins généralistes affirment voir en consultation chaque année entre un et dix patients se plaignant d'électrohypersensibilité et 60% d'entre eux affirment que l'exposition aux champs électromagnétiques est une cause plausible. C'est ce que confirme ce médecin.

Mon cher confrère,

Je vous apporte bien volontiers mon témoignage de médecin.

Médecin proche de Marie-Noëlle, je l'ai accompagnée tout au long de sa longue errance médicale après ses trois pertes de connaissance et ses trois accueils en urgence à l'hôpital. Après d'innombrables consultations de spécialistes et celles de trois professeurs de médecine, chefs de services hospitaliers, et tout autant d'exams inutiles et coûteux pour la sécurité sociale et mal tolérés pour la patiente (ondes électromagnétiques des IRM), malgré des perturbations hématologiques sérieuses et non expliquées – mais qui ont eues l'avantage d'éviter l'accusation psychosomatique –, seul le diagnostic – aveu d'impuissance – de « maladie auto-immune » a été évoqué. Lorsqu'enfin l'hypersensibilité aux ondes électromagnétiques a été objectivement et sans contestation établie, et prouvée par la spectaculaire amélioration lors de l'évitement de ces ondes, en tant que médecin, j'ai été rétrospectivement effaré par l'ignorance dans ce domaine de la médecine française. Il est à redouter que l'intrusion des radiofréquences émises par le nouveau compteur Linky réduise à néant l'amélioration difficilement acquise.



Des symptômes insupportables forçant à fuir d'urgence son lieu de vie.

Mars 2011. Madeleine

Il n'y a pas que les déclarations médicales et scientifiques qui pèsent sur le plateau de la balance. A partir de 2009, il y a eu les nombreux témoignages des malades atteints d'électrohypersensibilité.

Cher Professeur,

Ayant un rendez-vous avec vous jeudi prochain, j'ai pensé vous écrire afin que vous vous remettiez mon cas en mémoire.

Lors de ma dernière visite, vous m'aviez conseillé de quitter au plus vite mon appartement. Par chance, j'ai trouvé à Chamalières un autre appartement situé au 1^{er}

étage d'un immeuble donnant sur un parc et protégé des antennes. Nous sommes allés prendre des mesures à l'endroit de mon nouvel appartement.

Malheureusement, je suis restée trois mois de trop dans mon ancien appartement. Je ne pouvais plus dormir. Je passais mes nuits à faire mes cartons. Il me semblait que mon état avait empiré. Il y avait toujours cet étai qui m'enserme les oreilles, les mastoïdiens, plutôt du côté droit, et le blocage de ma mâchoire dans les plus mauvais moments. Ma main droite perdait sa sensibilité. Elle n'est pas encore revenue aujourd'hui. En témoigne mon écriture. J'avais aussi un problème de motricité.

Les faits qui m'ont le plus traumatisée n'ont rien à voir avec les problèmes habituels de mémoire liés à l'âge (comme oublier les noms propres par exemple): un jour, je me suis trouvée avec une enveloppe dans les mains et une lettre pliée en quatre, sans savoir ce que je devais en faire; un autre jour, alors que je tenais une boîte et son couvercle, je les regardais sans savoir quoi faire; de même, il m'est arrivé de vouloir aller fermer ma porte d'entrée avec les clés dans la main et perdre l'idée de la fermer^a. J'ai donc pensé à une maladie d'Alzheimer et je me suis dit que cela je ne le supporterai pas. J'avoue avoir eu des idées suicidaires. Je souffrais en plus de ne pas avoir de soutien, car je savais que l'on ne me croyait pas. Des antennes, les gens ne veulent pas en entendre parler, car trop accrochés à leur confort, cela les dérange.

Depuis que je prends votre traitement, j'ai retrouvé un sommeil de 7h à 8h par nuit. Je n'ai plus cet étai qui faisait pression dans ma tête. Les douleurs ont disparu. Ma motricité est revenue progressivement, je ne marche plus en faisant des petits pas. Ce qui me semble plus long à disparaître ce sont les vertiges et les pertes d'équilibre, surtout le matin au réveil.



Comment on en arrive à faire soi-même le diagnostic: une crise sanitaire mondiale en perspective.

Juillet 2015. Rhône-Alpes. Martial, 36 ans

L'électrohypersensibilité n'est pas restreinte à notre pays. Elle est devenue depuis ces dernières années un véritable fléau mondial. C'est ce que pense effectivement Martial.

Je suis ingénieur en électronique (ISEN), spécialisé en microélectronique, radiofréquences et conversion d'énergies. J'ai travaillé sur les puces de téléphonie mobile pendant plusieurs années dans une multinationale (sans pour cela avoir été plus exposé que la moyenne, étant donné que je ne travaillais pas directement sur la partie radio), puis j'ai été chef de projet dans un bureau d'étude à concevoir des

a) Ces épisodes de perte de mémoire imprévisibles et transitoires sont décrits plus loin sous le terme d'ictus amnésiques.

technologies de pointe pour des clients importants. J'ai ensuite monté ma start-up dans le domaine des drones civils.

Mon électrohypersensibilité a commencé en réalité à se manifester en janvier 2014. J'étais en permanence très fatigué. J'ai cherché pendant un an ce qui me rendait malade, pensant à une intolérance alimentaire. Je me suis même équipé d'appareils de mesure des ondes hyperfréquences. Bien que connaissant parfaitement ces technologies, il m'a fallu plusieurs mois pour comprendre ce qui m'arrivait. Ayant travaillé dans le domaine de la téléphonie mobile à plusieurs niveaux, je n'ai jamais pensé que cela puisse être à ce point dangereux ! On parlait toujours de cancers, mais quand j'ai réalisé l'effet des téléphones et des antennes sur le corps humain, je suis tombé de haut.

Fin 2014, je sentais toutes les ondes : celles de mon téléphone (même à travers un mur), celles des antennes-relais (jusqu'à plus de 2 km de distance sur autoroute, bien avant de les voir apparaître dans le paysage), puis celles du WiFi, de l'écran de mon ordinateur, des disques durs, de ma souris optique, de la TV, du frigo, de l'aspirateur, des lignes à haute tension et enfin du courant électrique de la maison. J'ai dû déménager, me reposer pendant des mois laissant ma société en roue libre et n'ayant absolument aucun revenu pendant cette longue période. Le changement de la ville à la campagne a apporté des améliorations, mais cela reste très compliqué. Je ne peux quasiment plus utiliser d'ordinateur (pour un ingénieur, c'est une catastrophe !), je me ressource comme je peux, mais les maux de tête et les douleurs de ventre associés aux ondes continuent de me poursuivre.

Mon état de santé est toujours chaotique (jusqu'à 48 heures de céphalées continues, plié en deux sans pouvoir manger en cas de crise). Mais j'arrive à mieux dormir (ce qui m'était impossible il y a quelques mois). Le Pr Belpomme a bien montré que le sang ne circulait pas correctement dans mon cerveau, ce qui me transforme en légume sans énergie certains jours. Je tente de me battre pour reconverter ma société, j'ai des projets en cours mais la situation est terriblement précaire. Je pense cela dit qu'il y a des personnes encore plus malades que moi, des personnes qui se sont suicidées, et je tente d'aider les autres sur cette problématique de compréhension des phénomènes physiques et la façon de se protéger. Je sais à quel point c'est difficile quand on est touché de plein fouet et qu'on ne comprend rien à ce qui arrive... Je rencontre de nombreuses personnes qui sont électrosensibles sans le savoir ou sur le point de passer la frontière de l'hypersensibilité. J'ai souvent la rage envers le système médical dominant qui joue un jeu très dangereux parce qu'une crise sanitaire approche à grand pas. Les débits 3G/4G sont des bombes à retardement, le WiFi, les DECT, le Linky, les antennes-relais, mais aussi chaque téléphone, sont tous terriblement dangereux.

J'ai appris récemment par une amie infirmière que dans l'hôpital où elle travaille, il y a de plus en plus d'enfants qui naissent avec des tumeurs au cerveau. Comment en est-on arrivé là ?

Une personne électrohypersensible qui ne se protège pas des ondes électromagnétiques risque de voir sa santé se dégrader pour évoluer vers un état proche de la maladie d'Alzheimer... Dans les pays voisins, on parle de plusieurs pourcentages de la population touchés, et il n'y a aucune raison que nous soyons en France, moins touchés que la Suède, l'Allemagne ou la Suisse par exemple.

Merci d'avance de prendre en considération ces informations. Nous ne sommes pas anti-technologies, mais en ce moment, beaucoup de personnes électrohypersensibles se demandent de quoi demain sera fait...



Ne laissez pas ERDF provoquer une catastrophe sanitaire !

Juillet 2015. Christine, 57 ans

Cette lettre a été adressée à Madame Ségolène Royal, ministre de l'écologie. Elle est restée sans réponse.

Bonjour,

Je suis consultante en études marketing à Paris. J'ai 2 filles de 27 et 23 ans. Je suis intolérante aux champs électromagnétiques depuis un an. Je suis devenue électrohypersensible en raison d'une exposition au WiFi. Travaillant à domicile, mon ordinateur se trouvait dans ma chambre, et j'ai dormi avec le WiFi pendant plusieurs années. J'ai aussi téléphoné avec mon téléphone portable environ 2 heures par jour. Dès que je suis exposée au WiFi ou au téléphone portable, j'ai des maux de tête, des insomnies, des tremblements intérieurs, une fatigue chronique, et une grande difficulté à me concentrer. Je ne peux plus travailler d'affilée une journée complète, mais par tranches, à cause de ces tremblements intérieurs. Ce qui me handicape fortement, car mon travail consiste à faire des interviews téléphoniques et à rédiger des rapports sur ordinateur.

De plus, je suis aussi devenue intolérante aux champs électriques de basses fréquences, c'est-à-dire tout ce qui est électrique, les lampes, les appareils ménagers. Quand je lis près d'une lampe métallique, je tremble, de même que près d'un équipement HIFI, ou d'une prise électrique mal isolée, ou encore en présence d'une caisse enregistreuse dans un magasin. Je suis obligée de débrancher tous les équipements électriques la nuit dans ma chambre. Je me sens mieux dès que je pars dans un lieu peu exposé, par exemple récemment dans un monastère au milieu d'une forêt.

Le Linky signifierait pour moi une exposition permanente par salves, puisque je travaille depuis mon domicile, j'y suis 24h/24. Cela voudrait dire retour aux insomnies, intensification des tremblements, et une impossibilité de récupérer la nuit. Quand

je suis trop exposée, je ne peux plus travailler, ni chercher mes missions de free-lance. Le mal de tête ne me quitte plus, et je vois l'avenir en noir, sans place pour moi dans cette société où les ondes se multiplient. Si même mon domicile n'est plus un endroit où je peux minimiser mon exposition aux champs électromagnétiques, que va devenir ma santé ?

J'ai eu un cancer du sein il y a un peu plus de 10 ans, j'ai été bien prise en charge par la médecine. Il y avait un protocole, des réponses. Je m'en suis sortie. Pour l'intolérance aux ondes, il n'y a pas de réponses médicales, et pas de compréhension chez les politiques qui nient l'existence de cette pathologie. Ils décident d'augmenter l'exposition de la population de façon obligatoire, sans tenir compte des problèmes sanitaires, sans protéger ceux dont le corps ne peut plus absorber toutes ces ondes.

Je vous remercie par avance Mme Royal de nous préserver de ce nouveau type de pollution invisible, la pollution électromagnétique, surtout dans le sanctuaire que devrait rester le domicile privé. Ne laissez pas ERDF provoquer une catastrophe sanitaire, à l'image du scandale de l'amiante ou du sang contaminé chez les hémophiles. Aidez-nous pour que le Linky ne soit pas obligatoire pour les personnes intolérantes aux ondes.

Avec mes salutations respectueuses.



Déménager et changer d'emploi: la seule solution.

Janvier 2017. Sophie

Perte d'emploi, problèmes financiers et déménagements itératifs sont monnaie courante chez les électrohypersensibles.

Bonjour Professeur,

Je suis secrétaire. Mon médecin généraliste m'a diagnostiquée électrohypersensible en février 2017. Ayant confirmé ce diagnostic, vous m'avez alors prescrit un traitement que je prends encore aujourd'hui et qui m'a permis de moins souffrir et de pouvoir terminer l'année scolaire. J'ai obtenu une mutation dans un petit collège à 120 km de notre appartement. Dans ce collège, il n'y a pas de borne WiFi et le chef d'établissement coupe son portable chaque jours (je suis sa secrétaire). La gestionnaire qui habite juste au-dessus de mon bureau débranche chaque matin le WiFi et le CPL. Mes enfants sont inscrits dans ce même collège et mon mari vient de trouver un travail dans le village où nous résidons (il est aide-soignant).

Les enseignants et le personnel du collège, informés de mon handicap, ne viennent pas dans mon bureau avec leurs téléphones portables. J'arrive à travailler à peu près normalement. Je ne peux toujours pas aller dans les endroits pollués par des

ondes, car là je souffre vraiment, ma tête implose. Je vis donc repliée sur moi-même avec ma petite famille. Dans la maison que nous louons, je ressens l'électricité (un four qui fonctionne, une machine à laver, etc.), alors que je ne la ressentais pas avant. Je devais vous rencontrer en septembre pour une nouvelle consultation, mais il m'est impossible d'aller dans une grande ville. J'ai fait un malaise à la limite de l'évanouissement dans un endroit rempli d'ondes: j'emmenais ma fille chez le coiffeur et ça s'éternisait. Bref, je souhaiterais savoir si l'encéphaloscanner peut se faire ailleurs qu'à Paris? N'y aurait-il pas ce genre d'appareil à Nantes ou à Niort?

J'aimerais savoir si mon cerveau va mieux car le fait d'être à l'abri me permet de mieux réfléchir et d'oublier beaucoup moins, même si je ne supporte plus du tout les endroits pollués par les ondes.

Je vais commencer dans deux jours, des soins dentaires et j'espère pouvoir perdre un peu de mon électrohypersensibilité.

Voilà ce témoignage pour vous dire à quel point la vie d'électrohypersensible n'est pas simple et est très douloureuse, car même si on met un terme à nos maux, nous souffrons de ne pas avoir de solution à long terme pour une famille et nous espérons toujours trouver des améliorations qui pourraient éventuellement nous changer la vie.

Je vous souhaite beaucoup de courage dans l'exercice de votre métier et vous remercie à nouveau pour ce que vous faites.



L'association à une sensibilité multiple aux produits chimiques - La perte de vie sociale.

Juin 2017. Luc

L'existence d'une sensibilité multiple aux produits chimiques (MCS) qui est une affection reconnue au plan international, associée à une électrohypersensibilité, prouve de façon indéniable que l'électrohypersensibilité ne peut être mise sur le compte d'un effet nocebo causal. C'est ce que relate Luc, du point de vue des symptômes.

Bonjour professeur,

De 2000 à 2005, les maux de tête se sont d'abord déclarés devant la télévision à tube cathodique. Vinrent ensuite les vertiges et les nausées notamment aux abords des antennes-relais le long des autoroutes. La pression au niveau du crâne allait et venait suivant la proximité de ces antennes. L'usage du GSM déclenchait ces mêmes maux de tête après quelques minutes. J'ai assez rapidement arrêté l'usage du téléphone en voiture vu le besoin de puissance plus élevé pour assurer les com-

munications. Lors du fonctionnement du four à micro-ondes, je prenais une distance de plusieurs mètres de l'autre côté du mur.

A partir de 2005 s'ajoutent une fatigue permanente, des fourmillements, des picotements dans les membres et au visage, des douleurs musculaires et articulaires et de fréquents blocages lombo-sacrés et une opération pour cataracte.

A partir de 2010 arrivent progressivement des lancements dans les dents (présence d'un bridge dans la mâchoire supérieure et de nombreux amalgames « à l'ancienne » dans la mâchoire inférieure). Et une intolérance aux produits phyto de jardin, aux produits d'entretien sanitaire et à certaines peintures s'installe. L'ensemble évoque une sensibilité multiple aux produits chimiques (MCS). Apparaissent des acouphènes permanents bilatéraux et des problèmes dermatologiques: desquamation, rougeurs et démangeaisons au cuir chevelu et au visage d'abord, aux pieds et aux jambes ensuite. Une sensation de brûlure, d'échauffement en surface sur tout le corps, principalement au niveau des membres, fait partie de mon quotidien.

A partir de 2015, mon état s'aggrave avec le passage de la 3G à la 4G, l'érosion des smartphones, la présence généralisée des ampoules économiques, du WiFi dans les restaurants, les centres villes et les entreprises (je suis consultant-formateur indépendant).

Acouphènes et hyperacousie vont de pair. Le seuil de tolérance diminue: la présence d'un seul smartphone en mode « avion » à mon domicile suffit à déclencher des douleurs à la tête. Démotivation, déprime, idées noires, chute d'énergie, somnolence diurne, conduite automobile difficile m'invitent à lever le pied, à réduire mon activité professionnelle en clientèle à 2 demi-journées maximum par semaine et à déplacer les prestations à mon domicile autant que faire se peut. Les troubles cognitifs au quotidien se multiplient: perte de concentration et de mémoire à très court terme, oublis, maladresse, erreurs de rangement, associations verbales incohérentes, ralentissement du langage, de la pensée et du raisonnement.

A propos de souffrance, l'électrohypersensibilité, c'est aussi une perte de vie sociale en raison de la fuite des lieux radio-pollués. A cela s'ajoute le manque de compréhension, de soutien, d'écoute en provenance de la sphère familiale et d'empathie en provenance de l'entourage privé et professionnel; et le manque d'écoute du monde médical traditionnel, encore trop souvent dans le déni, dans l'incrédulité (ce qui ne se voit pas n'existerait pas). C'est ainsi que je me suis entendu dire: « c'est dans votre tête (madame!); « c'est psychologique »; « c'est lié au stress et au bruit », ou « c'est génétique », « c'est de la migraine », ou encore « il n'y a rien à faire, il n'y a pas de danger ». D'où le recours à d'autres pratiques dites alternatives et à des praticiens qui vous reçoivent à tout le moins en être humain digne de confiance. Néanmoins avec la même impuissance, notamment due au manque de recherches pour un phénomène apparemment isolé et donc peu rentable.

Quel soulagement de vous avoir rencontré professeur (!), d'avoir été pris en considération, de bénéficier d'une prise en charge professionnelle, basées sur les dernières découvertes en la matière et de se quitter nourri d'espoir au terme d'un premier rendez-vous.



Lignes à haute tension, cancer et électrohypersensibilité.

Le témoignage de Christine et Jean. 2017

Jean a un cancer de la Parotide depuis 2012, Christine est électrohypersensible depuis décembre 2014. C'est Christine qui raconte. Plusieurs causes sont ici possibles: la ligne à haute tension mais aussi l'absence de prise de terre, et pour Jean, son métier d'informaticien.

Nous avons fait construire notre maison dans un lotissement vendu par la commune. Nous avons emménagé en juillet 1988.

Il faut savoir qu'une « ligne électrique » passe au-dessus du toit du garage attenant à la maison d'habitation. A aucun moment, nous n'avons supposé que cette « petite ligne » serait la source de nos ennuis de santé actuels. Nous apprendrons en 2015, qu'elle est de 90 000 volts.

C'est en 2004 que les premiers problèmes de santé apparaissent pour moi avec l'apparition de douleurs diffuses articulaires: « mal partout » et gros coups de fatigue. C'est un rhumatologue qui me diagnostique une fibromyalgie en 2005. J'ai aussitôt la chance de rencontrer un médecin généraliste homéopathe très compétent dans sa pratique et surtout très à l'écoute. Ce qui me permet d'affronter les symptômes variés de la fibromyalgie et même de les améliorer avec des hauts et des bas.

Pendant ce temps-là Jean travaille beaucoup; il est informaticien. Moi je travaille dans le commerce.

En 2006, nous installons une cuisine moderne aménagée avec tout le matériel électroménager qui va avec (plaque vitrocéramique, four électrique, four micro-ondes, spots halogènes, etc.).

En 2009, nous changeons notre lit sur lequel nous installons des lampes de chevets halogènes sans prise de terre.

Nous apprendrons plus tard que la terre est à 86 ohms dans cette habitation !

Pour Jean, les problèmes ont commencé à l'automne 2011, avec une première opération de la parotide droite, puis une deuxième intervention en septembre 2012 sur cette même parotide et l'ablation totale. Il en ressort avec une paralysie faciale. Cette fois-ci il apparait que la tumeur est maligne. Il faut savoir que selon

une étude Israélienne, le cancer de la parotide est lié aux ondes électromagnétiques. Il s'en suivra 34 séances de rayons, sans chimiothérapie.

C'est en décembre 2014 que tout bascule pour moi ! Je suis prise de symptômes très alarmants la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre. Des « spasmes » m'envahissent de la tête aux pieds sous forme de vagues régulières, le cœur s'accélère, des picotements sur tout le corps, impossible de dormir. Panique à bord !

Mon médecin m'a prescrit des anxiolytiques et somnifères pour faire face. J'ai perdu 8 kg en un mois.

Je n'ai jamais pu redormir dans ma maison depuis cette date.

Toutes ces émotions ont dû être très néfastes pour Jean car en juillet 2015, il est pris de douleurs violentes sur le côté gauche du thorax. Après différents examens en janvier 2016, les médecins lui découvrent des métastases sur plusieurs organes. Il y a récurrence du cancer de la parotide. Cette fois-ci c'est chimiothérapie avec tous ses revers. Le cancer de Jean est enregistré, au centre anti-cancer, comme rare et environnemental.

Quant à moi, j'ai rencontré le professeur Belpomme en février 2015, qui confirme mon électrosensibilité. Je le vois tous les 6 mois. Un encéphalogramme et un échodoppler sont réalisés à chaque visite pour suivre l'évolution.

J'ai la sensation de brûlures dans la bouche, en particulier sur la langue. Cette sensation augmente selon l'exposition aux ondes hautes ou basses fréquences et atteint la gorge et parfois l'œsophage. J'ai eu, selon les périodes, des vertiges, des maux de tête, des problèmes de concentration, parfois des pertes de mémoire, des palpitations cardiaques, les cheveux qui se hérissent, en cas d'exposition importante. La nuit, j'ai des « spasmes de stress » dans le dos et les bras, je ne peux dormir ; très souvent la nuit mes mains sont comme anesthésiées ; toujours la nuit, j'ai parfois les yeux douloureux quand je veux les ouvrir, tout cela est accompagné de coups de fatigue au cours de la journée.

Je suis en invalidité depuis juin 2016.

J'étais quelqu'un de très actif et je me retrouve comme coupée du monde actuel avec la seule préoccupation de me protéger pour essayer de vivre sans souffrance.

Jean, lui, est en affection longue durée (ALD) depuis 1 an et demi, et lui aussi se retrouve au chômage alors que c'était quelqu'un qui aimait son travail.

Je dois me protéger le plus possible des ondes hautes et basses fréquences. Je porte un tee-shirt spécial anti-ondes 24h/24, un chapeau du même tissu quand je sors.

Nous avons installé un baldaquin en tissu Swiss-Shield autour de notre lit. Je marche le plus souvent pieds nus.

Après deux déménagements, la maison où je vis actuellement est à 21 ohms. J'ai supprimé la télévision, le téléphone portable, l'ordinateur, le four micro-onde, les lampes fluo-compactes ! J'utilise le moins possible l'électroménager.

Nous avons coupé le courant aux fusibles partout où il n'y a pas de besoin dans la maison. J'ai un four à gaz et malgré cela, le mal est toujours là.

Nous ne sortons plus beaucoup : pas de cinéma, pas de restaurant, très peu de visites chez les amis.

Aujourd'hui, Jean se soigne, moi je me protège et l'on se soutient mutuellement.



Une étudiante courageuse. Merci aux professeurs et responsables administratifs de l'Université du Littoral - Côte d'Opale (ULCO).

Avril 2018. Clémentine

Voici le témoignage d'une jeune femme âgée de 21 ans, venue consulter pour une électrohypersensibilité et la mise en œuvre d'une prise en charge médicale adaptée. Son récit est empreint d'espoir ! A force de lutte pour faire admettre ce qui est désormais devenue une réalité sociétale. Elle fait part des aménagements qui ont eu lieu dans son université : des aménagements qui à l'avenir ne devraient plus être exceptionnels dans les collèges, les lycées et les universités. Merci aux professeurs de l'Université du Littoral – Côte Opale, l'ULCO, et à ses responsables administratifs, d'avoir compris le problème de santé de Clémentine, d'avoir pris au sérieux son intolérance aux champs électromagnétiques et d'avoir fait le nécessaire pour l'aider à se réinsérer au mieux des possibilités, dans la société. L'ULCO, un exemple à suivre !

Monsieur,

Je suis étudiante en 2^e année de licence d'histoire à l'Université du Littoral - Côte d'Opale (ULCO).

Mon intolérance aux champs électromagnétiques a été diagnostiquée à l'âge de 15 ans. En réalité, elle était apparue l'année de mes 9 ans.

Après le collège, j'ai été envoyée dans un hôpital de jour avec un diagnostic qualifié de « phobie scolaire », faute de meilleur terme. J'étais épuisée physiquement et psychologiquement. Ce passage ne peut être considéré comme une erreur, car il m'a permis de retrouver un bien-être psychique. Néanmoins, il n'a jamais mis fin à mes douleurs.

Je n'ai pas pu poursuivre mes études dans un lycée. J'ai passé un Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), qui est un équivalent du BAC. Ensuite, je me suis inscrite en licence d'histoire.

L'administration de l'ULCO, pendant mon DAEU, et à présent pour ma licence, s'est montrée très compréhensive. Elle a instauré les aménagements suivants pour me permettre de suivre les cours : mise en place d'un étudiant preneur de notes ; absence en cours tolérée sans justificatif ; pas de contrôle continu ; examens à domicile avec un(e) surveillant(e), exception faite des oraux : les professeurs me font passer ces derniers dans le bâtiment que je leur ai indiqué comme étant celui que je supportais le mieux.

La bienveillance des professeurs est elle aussi remarquable. Ainsi, il est arrivé que deux oraux soient programmés dans une même demi-journée. Je n'aurai pas pu récupérer suffisamment pour passer le second dans de bonnes conditions. Heureusement, un professeur a accepté de déplacer le deuxième oral à un autre jour.

Je vous prie de recevoir, monsieur, mes meilleures salutations.



Le destin tragique du pasteur Carsten Häublein.

2016. Pr. Franz Adlkofer

Pour clore cette première partie, nous rapportons ici le témoignage du professeur de médecine allemand Franz Adlkofer¹³ d'après la conférence qu'il a donnée en 2016 à la fondation PANDORA, une fondation instituée pour promouvoir une recherche indépendante. Il s'agit de la mort par suicide d'un pasteur allemand, atteint d'électrohypersensibilité ; et de l'interprétation qu'il convient d'en donner au plan médical et scientifique. Notons que, comme nous le verrons, la survenue d'idées suicidaires (et même la possibilité de suicides) est loin d'être rare chez les malades se réclamant d'une électrohypersensibilité, en raison de l'extrême souffrance physique et mentale dans laquelle ils se trouvent, du déni persistant des pouvoirs publics et d'une partie du corps médical à l'égard de cette nouvelle pathologie et de l'impuissance de la médecine classique à y remédier^a.

Le drame, la longue épreuve

Le 13 février 2013, le corps du pasteur Carsten Häublein était repêché dans la rivière Schlei, près de la ville d'Ammertal où il habitait^b. D'après les informations disponibles, il a été conclu qu'il s'était suicidé. Après sept années de souffrance

a) Les parties du texte entre guillemets sont du pasteur Häublein ; celles sans guillemets sont du professeur Adlkofer. Les sous-titres de ce texte sont des auteurs du livre.

b) Cette ville est située dans l'état de Schleswig-Holstein en Allemagne.

exacerbée à chaque fois qu'il était exposé aux radiofréquences, ce pasteur avait finalement perdu le courage de continuer à vivre.

Le 13 septembre 2012 soit environ six mois avant sa mort, voici le courrier que je reçu concernant son état de santé (*c'est le Pr Adlkofer qui témoigne*):

« Ma maison située dans le nord du Schleswig-Holstein où je m'étais réfugié après avoir fui la Bavière et où je n'avais plus présenté de symptômes s'est subitement transformée en un enfer à partir du moment où la 4G a été introduite partout dans le pays.

Aujourd'hui, je ne me maintiens en vie qu'en restant trois ou quatre heures par jour dans une baignoire remplie d'eau salée, après quoi je me mets sous plusieurs couvertures de survie et me protège avec un voile autour de la tête, en gardant juste ce qu'il faut pour respirer. Alors je peux trouver quelques heures de sommeil.

Les champs électromagnétiques qui m'assaillent font que je ne peux plus sortir pendant la journée, et que j'ai une intolérance croissante à l'égard de mon ordinateur, du téléphone, et même de l'électricité de ma voiture, etc. Ce que je n'avais pas du tout jusqu'au mois de juillet de cette année. Pour écrire une lettre comme celle-ci, je ne suis capable de le faire que tous les deux jours. ***Ce que j'endure est une sorte de sentence de mort.***

Pourtant, il me semble pouvoir encore reprendre des forces : après chaque bain de sel dans ma baignoire ou dans la rivière Schlei, je ne ressens plus aucun symptôme. C'est pour moi la preuve que toutes les « turbulences sauvages » qui m'affectent sont d'origine exogène, dues à un environnement hostile à la vie qui attaque et torture mon corps. Le bien-être que j'obtiens ne dure cependant pas très longtemps... Carsten Häublein ».

J'ai reçu une deuxième lettre quelques heures plus tard (*c'est toujours le Pr Adlkofer qui témoigne*):

« Cher professeur Franz Adlkofer,

Je vous écris à nouveau, mais cette fois-ci sans vous adresser de message substantiel sur mes symptômes, parce que je suis en pleine détresse physique et morale à cause d'un nouveau stress causé par mon exposition aux champs électromagnétiques. Si cela vous est possible, appelez-moi. Quel que soit le contenu de nos échanges, s'il vous plaît traitez-le avec une absolue discrétion. Meilleures salutations. Carsten Häublein ».

Ces deux courriers attestent que le pasteur Häublein était dans un état de détresse marqué par l'amertume et le désespoir. (C'est le Professeur Adlkofer qui encore témoigne). Ses détracteurs, ceux qui dès le début le considéraient comme un malade mental, se sentiront probablement pleinement confortés par la description de ses souffrances, et ne se poseront certainement pas la question de savoir ce

qui l'avait rendu malade. La réponse réside en fait clairement dans son départ du sud de l'Allemagne pour gagner le nord. De 2006 à 2009, il a été malade dans la région d'Ammertal où il était exposé aux rayonnements électromagnétiques, puis il s'est à nouveau senti bien en 2009 après s'être déplacé dans un endroit sans rayonnement, proche de la mer Baltique. Lorsqu'en 2012, ces rayonnements ont à nouveau envahi sa nouvelle demeure, sa maladie n'est pas seulement revenue, elle s'est aggravée. Confrontée à une longue épreuve, à des rechutes après chaque nouvelle exposition, ce pasteur a prouvé que son électrohypersensibilité était bien causée par des champs électromagnétiques.

Depuis 2006, le pasteur Häublein s'était fermement engagé à considérer l'électrohypersensibilité comme une maladie environnementale. Il ne pouvait pas approuver que les politiciens allemands, légalement responsables de la santé des gens, considèrent la minorité de personnes privées de leur droit à la santé. Comme la médecine et la science à l'évidence ne pouvaient pas l'aider, ni les nombreuses autres personnes concernées, il avait l'intention de saisir la Cour de justice à ce sujet; et c'est pour cela qu'il voulait recueillir mon avis. Je crois qu'il est dans l'intérêt de la cause qu'il défendait qu'à l'occasion du troisième anniversaire de sa mort, j'écrive ce rapport.

L'évaluation scientifique face à la corruption idéologique

L'affaire Häublein est un exemple de tragédie en Europe, où des milliers de personnes souffrant d'électrohypersensibilité sont considérées comme psychologiquement anormales ou même comme handicapées mentales. Le seul motif présidant à cette affirmation est de refuser que les radiofréquences soient la cause réelle de ces souffrances. En 2011, La Commission allemande de protection radiologique a fait une déclaration sur cette question de façon particulièrement perfide: « Ainsi, considérant la littérature internationale dans son ensemble, la conclusion est qu'en dépit d'une définition différente des groupes cibles et des recrutements, l'électrosensibilité pris dans le sens d'être causalement liée à l'exposition aux champs électromagnétiques n'existe probablement pas. Des recherches supplémentaires devraient donc être menées dans un domaine autre que celui des champs électromagnétiques ».

Cette façon de considérer la question de l'électrohypersensibilité fait suspecter le fait que nier tout effet des champs électromagnétiques résulterait en fait d'un compromis entre l'industrie et le pouvoir politique.

Les chercheurs choisis par l'industrie et les politiques pour aborder ce type de recherche le sont le plus souvent sur la base de leur connaissance en psychologie et en psychiatrie, et non sur celles concernant réellement l'impact des radiofréquences sur l'organisme; cela afin d'essayer de savoir, grâce à des fonds de recherche suffisants, s'il y a des différences de comportement et de sensibilité entre les personnes électrosensibles et celles qui ne le sont pas. A partir d'évaluations sta-

tistiques obtenues à l'aide de questionnaire, ces chercheurs arrivent à la conclusion que les personnes électrosensibles souffrent de troubles cliniques, sans trouver une cause physique adéquate aux symptômes décrits. Ils affirment alors que la souffrance de ces personnes peut être très grave en raison de la nature de ces troubles et que cela doit être pris au sérieux. Mais de façon unanime, ils sont tout autant d'avis que les résultats de ces recherches ne peuvent pas jusqu'à présent confirmer que les radiofréquences sont bien une cause de l'électrohypersensibilité. Ainsi, les opérateurs disposent-ils d'un groupe d'« experts » qui, régulièrement, informe le public et indique, sur la base des enquêtes disponibles, qu'il est scientifiquement prouvé que l'électrohypersensibilité est indépendante de l'exposition aux champs électromagnétiques, qu'elle n'a rien à voir avec cela, et que les limites de sécurité étant respectées, il n'y a pas d'effets biologiques pertinents capables de causer des risques sanitaires.

Pourtant, dans son rapport de 2015¹⁴, le professeur Dariusz Leszczynski a déclaré que toutes les études citées comme preuve de l'absence de rôle des champs électromagnétiques dans la survenue de l'électrohypersensibilité et des troubles de santé qui s'y rapportent sont inadéquates pour justifier la conclusion des industriels et des responsables politiques selon laquelle un tel rôle n'existerait pas. Ce chercheur finlandais évoque en effet la stagnation des progrès scientifiques pendant de nombreuses années parce qu'on s'est limité aux questions d'interrogatoire clinique telles que « comment vous sentez-vous » et « que ressentez-vous », plutôt que de chercher objectivement et sans parti pris, grâce à des techniques de biologie moléculaire les différences existant entre les personnes souffrant d'électrohypersensibilité et les autres qui n'en souffrent pas. Selon lui, le plus grand obstacle à l'avancement des connaissances dans ce domaine est le manque de projets scientifiques et donc de nouvelles approches pour faire progresser les recherches. En réalité, c'est que l'industrie et le gouvernement de la Finlande, qui pourtant disposent des fonds nécessaires, ne soutiennent pas l'approche des recherches qu'il propose au plan moléculaire. Son évolution professionnelle indique-t-il, est la meilleure preuve que son hypothèse de travail est la bonne : son département de recherche à la STUK nationale en Finlande a été fermée en 2012 et il a perdu son emploi apparemment parce qu'il avait commencé à s'engager dans ce domaine négligé des recherches¹⁵.

Les perspectives, l'espoir

À l'heure actuelle, les politiciens responsables de la santé semblent privilégier l'industrie des technologies sans fil au détriment de la protection des personnes souffrant d'électrohypersensibilité. Ceci est illustré notamment par les pseudo-recherches financées par les gouvernements dans ce domaine, dont les pseudo-résultats permettent de minimiser la pertinence de l'électrohypersensibilité en tant qu'atteinte à la santé des personnes. À l'invitation des membres du Parlement Européen, une séance d'information sur l'électrohypersensibilité a eu lieu le 12 janvier 2016. Les conséquences restent à évaluer. En préparation de cette audition,

L'ONG « Citoyens du Monde » a initié en 2015, un Appel scientifique international concernant les champs électromagnétiques. Celui-ci a été signé par 218 scientifiques de 40 pays (*voir la cinquième partie de cet ouvrage*). Cet appel stipule entre autres les points suivants :

1. Il y a de nombreuses publications scientifiques récentes ayant montré que les champs électromagnétiques affectent les organismes vivants à des niveaux bien au-dessous des normes reconnues au plan national et international.
2. Les effets comprennent l'augmentation du risque de cancer, le stress cellulaire, une augmentation des radicaux libres nocifs, des dommages génétiques, des changements structurels et fonctionnels du système reproducteur, des déficits d'apprentissage et de mémoire ; des troubles neurologiques et des effets négatifs sur le bien-être général.
3. Les dommages vont bien au-delà de l'espèce humaine, car il y a de plus en plus de preuves concernant les effets nocifs sur la vie végétale et animale.

Entre-temps, il y a eu des premiers signes que la politique visant à réduire l'exposition aux rayonnements dans l'environnement se mettait en place, mais extrêmement lentement. Grâce à des certificats médicaux, un tribunal de Toulouse en France a estimé qu'il était prouvé que Mme M. R., tout comme le pasteur Häublein, souffrait de maux de tête, de douleurs dans la colonne vertébrale et de troubles du sommeil lorsqu'elle se trouvait à proximité des stations de base, ou qu'elle était exposée à des smartphones ou même à des téléviseurs. La demanderesse a été reconnue comme gravement handicapée à 85% et il lui a été accordé une pension mensuelle de 800 € pour trois ans. Afin d'éviter toute exposition aux champs électromagnétiques, cette malade vit aujourd'hui dans une vieille maison en pierre dans les Pyrénées près de la frontière espagnole, sans électricité ni eau courante, et bien sûr sans téléphone mobile.

Espérons que l'on trouvera des juges courageux, non seulement en France, mais aussi ailleurs, qui comprennent ce qu'est réellement l'électrohypersensibilité, remettent en question la logique actuelle des limites de sécurité, et rendent justice aux personnes électrohypersensibles. C'est justement ce que nous envisagerons dans la dernière partie de cet ouvrage lorsque nous aborderons les problèmes de droit de l'environnement, de la santé et du travail.